

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 3 avril 2023



Faible fréquentation des donneurs de plasma et plaquettes dans les Maisons du don en Grand Est !

Depuis plusieurs semaines, les Maisons du don en Grand Est souffrent d'une faible fréquentation des donneurs du fait des difficultés de déplacement. L'EFS fait face à de multiples annulations de rendez-vous, notamment pour les dons de plasma et de plaquettes qui ne peuvent être réalisés qu'en Maison du Don. La situation devient difficile, notamment pour les plaquettes qui peuvent être transfusées maximum 7 jours après le don.

Cela fait 8 semaines que la fréquentation des Maisons du Don s'essouffle. Cela s'explique par les conflits sociaux qui affectent particulièrement les villes (grèves de transports, manifestations...) et obligent les donneurs à annuler inopinément leur rendez-vous ou à reporter leur don.

L'EFS appelle les donneurs qui ont la possibilité de se déplacer à prendre rendez-vous en Maison du don pour faire un don de sang, de plasma ou de plaquettes. Il est nécessaire d'avoir des réserves suffisantes en produits sanguins pour répondre aux besoins des malades et ce même en période de grève.

Pour rappel, chaque jour 10 000 dons sont nécessaires en France pour soigner 1 million de malades par an.

Pour le Bas-Rhin, RDV dans notre **Maison du don de Strasbourg**, 10 rue Spielmann, pour un **don de sang, de plasma, de plaquettes** :

- Pour prendre RDV : dondesang.efs.sante.fr>Maison du don Strasbourg

Et si vous donniez vos plaquettes ?

Lorsqu'un patient perd du sang, les plaquettes, formées dans la moelle osseuse, contribuent à arrêter le saignement. C'est ce qu'on appelle la coagulation. Elles sont indispensables à la cicatrisation en cas de blessure et forment une croûte rouge à la surface de la plaie évitant la perte de sang. La moelle osseuse produit des milliards de plaquettes par jour. Il arrive malheureusement que cet équilibre soit rompu par des perturbations touchant la quantité ou la qualité des plaquettes. Cela peut entraîner des hémorragies parfois sévères. Dans ces situations, la transfusion de plaquettes est indispensable et repose sur la générosité des donneurs de sang et donneurs de plaquettes.

Les plaquettes aident à soigner les patients atteints de maladies du sang (leucémie, lymphomes, etc.) qui subissent des traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie, etc.). Elles permettent d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades. Chaque jour, 500 dons de plaquettes sont nécessaires pour soigner de nombreuses vies en France.

Où votre plasma ?

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Il permet de soigner de nombreux malades, soit par transfusion de poches de plasma, soit sous forme de médicaments par voie injectable.

Les besoins en médicaments dérivés du sang sont en forte augmentation. En effet, avec les progrès de la médecine, nous sommes capables de diagnostiquer et de soigner de plus en plus de malades. Or, à ce jour l'EFS a des difficultés à répondre à la demande croissante en plasma sur notre territoire obligeant les hôpitaux et laboratoires français à importer du plasma et des médicaments dérivés du sang de l'étranger.

Donner son plasma, c'est répondre aux besoins de ces malades et participer à la solidarité nationale en préservant le modèle éthique français du don qui répond aux valeurs de bénévolat, volontariat, anonymat et non-profit.

Don de plaquettes et de plasma, les principaux critères pour donner :

Pour donner ses plaquettes et son plasma, vous devez être âgé(e) de 18 à 65 ans), peser au moins 55 kg et présenter une carte d'identité.

Contact EFS : barbara.seiller@efs.sante.fr - 06 62 20 62 11